



RÉFÉRENCIEMENT INTERPROGRAMME - DPJ

Priorisez le traitement de vos demandes de services et **gagnez en efficacité.**

Adoptez un **guichet d'accès** qui optimise le parcours des usagers en centralisant les demandes de services en temps réel, tout en respectant la directive nationale de priorisation de la DPJ.

SYNERGIE

Maximisez la collaboration de tous les intervenants impliqués à partir de la même interface.

ANTICIPATION

Éliminez les obstacles qui entraînent des délais dans les créations de demandes (référencement, etc.)

VISIBILITÉ

Laissez-vous guider par des indicateurs pertinents avec un outil d'analyse et de suivi.

PERFORMANCE

Restez conformes aux directives de la DPJ en traitant les demandes sous un délai de 30 jours.

Description de l'algorithme d'une demande de service

Directive de priorisation de la DPJ

Notre algorithme priorise les demandes de services en garantissant leur traitement sous 30 jours.

